

*visurusne te esset tabellarius*¹ (je doute que vous receviez cette lettre; car je ne suis pas sûr que le messenger puisse vous voir).

REM. 1. Dans les interrogations indirectes à deux termes, *dubitare* se construit, d'après le § 474, avec *utrum* ou *ne* au premier membre, et *an* au second. — Quant à *non dubitare quin*, cf. § 464.

2. *Douter* ne doit pas être confondu avec *se douter*, c'est-à-dire prévoir, soupçonner : « Je me doutais bien que la chose irait mal, » *Enimvero suspicabar rem male cessuram.*

DES CONJONCTIONS.

§ 478. Les conjonctions ne gouvernent par elles-mêmes aucun mode; seulement elles sont suivies de l'indicatif ou du subjonctif, selon la nature des propositions qu'elles unissent. Celles qui unissent des propositions coordonnées, et qui répondent aux conjonctions françaises *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *or*, *donc*, *car*, *cependant*, *c'est pourquoi*, prennent en latin le même mode qu'en français. Nous en avons parlé §§ 206 — 213. Nous ajouterons ici quelques autres manières de lier entre elles ces mêmes propositions.

CONJONCTIONS DE COORDINATION.

§ 479.

Non modo... sed etiam.

Les adverbes *non modo*, *non solum* (quelquefois *non tantum*), au premier membre, *sed etiam*, *verum etiam* au second, tiennent lieu de conjonctions et répondent au français NON-SEULEMENT, MAIS ENCORE : *Tullus Hostilius non solum proximo regi dissimilis, sed ferocior etiam Romulo fuit*, T. L. (Tullus Hostilius fut non-seulement différent du dernier roi, mais il fut encore plus belliqueux que Romulus; ou mieux : LOIN DE ressembler au dernier roi, fut encore, etc.)

Si les deux propositions sont négatives, on dit au premier membre *non modo non*, au second *sed ne... quidem* : *Ego non modo tibi non irascor, sed ne reprehendo quidem factum tuum*, Cic. (non-seulement je ne m'emporte pas contre vous, mais je ne blâme pas même votre action = BIEN LOIN DE m'emporter, je ne blâme pas même).

Lorsque les deux propositions négatives n'ont qu'un seul verbe, on peut, dans la première, supprimer le second *non* :

1. Cic. *Attic.* XV, 9. Sur les temps dans le style épistolaire, cf. § 397.

Assentatio non modo amico, sed ne libero quidem digna est, Cic. (non-seulement la flatterie n'est pas digne d'un ami, elle ne l'est pas même d'un homme libre)¹.

Non modo se trouve quelquefois au second membre, et *ne... quidem* au premier : *Apollinis oracula nunquam ne mediocri quidem cuiquam, non modo prudenti, probata sunt*, Cic. (jamais les esprits les plus ordinaires n'ont cru aux oracles d'Apollon, ENCORE MOINS les gens éclairés). Et de même de l'exemple précédent : *Assentatio ne libero quidem, non modo amico digna est*; c.-à-d. *non dicam modo amico* (je ne dirai pas seulement d'un ami).

REM. *Non modo* peut être remplacé par *nedum*, et c'est une des manières de rendre le français BIEN LOIN QUE : *Assentatio ne libero quidem, nedum amico, digna est* (... bien loin qu'elle le soit d'un ami).

Nedum est toujours au second membre, et lorsque le verbe est exprimé, il se met au subjonctif : *Vix in ipsis tectis frigus vitatur, nedum in mari sit facile abesse ab injuriâ temporis*, Cic.² (on peut à peine se défendre du froid dans les maisons, bien loin qu'en mer on puisse échapper aux injures du temps; ou, A PLUS FORTE RAISON ne peut-on échapper, etc.).

§ 480.

Quum... tum.

Quum au premier membre, *tum* au second, s'emploient dans le même sens que *non modo, sed etiam*, et les deux verbes se mettent à l'indicatif : *Quum te semper amavi dilexique, tum mei amantissimum cognovi*, Cic. (non-seulement je vous ai toujours aimé avec tendresse, mais j'ai reconnu que vous m'aimiez beaucoup vous-même).

Comme la seconde proposition enchérit ordinairement sur la première, cette tournure rendra fort bien l'expression française MAIS SURTOUT : « L'influence de la fortune est grande en toutes choses, mais surtout à la guerre, » *Multum quum in*

1. On trouve quelquefois *non modo* pour *non modo non*, sans que la seconde proposition soit négative; voyez Cic. *de Divin.* I, 55; *Philipp.* III, 43; et Tit. Liv. XXIV, 40. Mais ce tour, un peu obscur, n'est pas à imiter.

2. Cic. *Ep. fam.* XVI, 8. — *Nedum* équivaut à peu près à *ne tum*, puisque Tit. Liv. III, 52, le remplace par *ne nunc*, et que Sall. *Catil.* 41, emploie *ne* tout seul dans le même sens. L'explication littérale est : « On se défend à peine du froid dans les maisons; ce n'est pas pour qu'en mer on puisse échapper aux injures du temps. » Voilà pourquoi *nedum* prend le subjonctif et ne peut être qu'au dernier membre.

omnibus rebus, tum in re militari potest fortuna, Cés. ; — et la forme comparative AUSSI... QUE : « La paix est aussi salu- taire qu'elle est agréable, » *Pax quum jucunda, tum salutaris est*, Cic. On remarquera que l'ordre des propositions n'est pas le même dans les deux langues ; cela vient de ce que c'est sur *salutaris est* que l'attention doit être appelée, ce qui se fait en latin par *tum*, en français par AUSSI.

Cet emploi de *quum... tum* est fondé sur la simultanéité de temps exprimée par ces deux mots : « En même temps que la paix est agréable, elle est salu- taire. » Souvent, au lieu de *tum* seul, on dit *tum vero*, *tum etiam*, — *præsertim*, — *maxime*, — *imprimis*.

REM. Si le *quum* du premier membre est suivi du subjonctif, il s'ex- pliquera littéralement par *quoique* (§ 488) : *Quum plurimas et maximas commoditates amicitia contineat, tum illa nimirum præstat omnibus, quod bonâ spe prælu- cet in posterum*, Cic. (parmi les nombreux et inappréciables avantages dont l'amitié est la source, le plus grand de tous, sans contredit, c'est qu'elle fait luire à nos yeux d'heureuses espérances = quoique l'amitié contienne, etc.)

§ 481. Tum... tum. — Modo... modo. — Nunc... nunc.

Il ne faut pas confondre *quum... tum*, qui marquent simultanéité, avec *tum... tum*, qui marquent succession et signifient TANTÔT... TANTÔT : *Dissero in utramque partem, tum græce, tum latine*, Cic. (je discute le pour et le contre, tantôt en grec, tantôt en latin).

Modo répété a le même sens : *Dic mihi quare luna modo rubeat, modo palleat*, Sén. (dites-moi pourquoi la lune est tantôt rouge, tantôt pâle) ;

Ainsi que *nunc* : *Nunc huc, nunc illuc curro*, Ovid.

§ 482. Ut... ita.

Ut et *ita* comparent deux propositions entre elles. *Ut* est le relatif et se met au premier membre ; *ita* est l'antécédent et se met au second : *Ut magistratibus leges, ita populo præsumt magistratus*, Cic. (comme, ou, de même que les lois commandent aux magistrats, les magistrats commandent au peuple).

Cette comparaison est souvent exprimée en français par la conjonction *si*, qui perd alors sa valeur conditionnelle : *Hæc omnia, ut invitis, ita non adversantibus patriciis transacta sunt*, T. L. (si les patriciens virent tous ces actes avec déplaisir, du moins ils n'opposèrent pas de résistance).

Ainsi, pour rendre cette phrase : « S'il est beau de rechercher

la gloire, il est honteux d'y tendre par de mauvais moyens, » on dira : *Ut pulchrum est gloriam quærere, ita malis artibus ad eam niti, indecorum*.

Au lieu de *ut... ita*, on peut employer *quemadmodum... sic*.

§ 483. Tam... quam. — Æque... et.

Tam au premier membre, *quam* au second, expriment un rapport d'égalité entre deux propositions, et répondent au fran- çais AUSSI... QUE : « Rien n'est aussi populaire que la bonté, » *Nihil est tam populare, quam bonitas* (s. est popularis), Cic.

Quand on compare deux qualités différentes du même sujet, on se sert plus élégamment de *æque... et* ou *ac* : « Il n'était pas aussi prudent que brave, » *Non æque prudens, ac fortis erat*.

REM. AUSSI, suivi de QUE, n'indique pas toujours une com- paraison. Quand on dit, par exemple : « Étant aussi prudent que vous l'êtes, vous verrez facilement... », ou : un homme aussi pru- dent que vous l'êtes verra facilement ce qu'il y a de mieux à faire, » on n'établit pas de comparaison, puisqu'il ne s'agit que d'un sujet (vous) et d'une qualité (la prudence). Il faut tra- duire, d'après le § 442, R. : *Tu, pro tuâ prudentiâ*, ou, *quæ tua est prudentia, quid optimum factu sit, facile videbis*.

La même observation s'applique à l'expression, « Un homme TEL QUE VOUS. » Comme il n'y a pas deux personnes comparées l'une à l'autre, il faut dire : *Tu, talis vir* : « Ces choses ne conviennent pas à un homme tel que vous, » *Hæc te, talem virum, non decent*. — Sur les autres emplois de *tel que*, voyez les §§ 236 et 280.

§ 484. Sive... sive. — Seu... seu.

Les propositions liées par *sive* répété (ou par *seu*, contraction de *sive*) ont leurs verbes à l'indicatif, tandis qu'en français SOIT QUE régit le subjonctif : *Illo loco libentissime soleo uti, sive quid mecum ipse cogito, sive quid aut scribo, aut lego*, Cic. *Leg. II, 1* (je me plais beaucoup dans ce lieu, soit que je veuille méditer, soit que je lise ou que j'écrive quelque chose).

Cependant, si les propositions précédées de *sive* dépendent d'une proposition infinitive, ou en général d'une proposition subordonnée, elles auront leurs verbes au subjonctif, et l'on dira nécessairement : *Cicero narrabat illo loco se libentissime uti solere, sive quid secum ipse cogitaret, sive quid aut scriberet, aut legeret*.

CONJONCTIONS DE SUBORDINATION.

§ 485. Quasi, perinde ac si, tanquam, velut, ceu.

Les locutions conjonctives *quasi*, *perinde ac si*, *tanquam si*, *velut si*, ou simplement *tanquam* et *velut*, équivalent pour le sens au français COMME SI, mais elles en diffèrent pour la syntaxe. Après *comme si*, le français n'admet que l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif; après *quasi* et les autres, le latin veut le subjonctif, et c'est le verbe de la proposition principale qui détermine le temps où l'on doit mettre ce mode.

Si le verbe principal est au présent ou au futur de l'indicatif, le verbe subordonné se mettra au présent du subjonctif: *Sic cogitandum est*, *tanquam aliquis in pectus intimum inspicere* possit. Sén. (*il faut régler nos pensées comme si quelqu'un pouvait lire au fond de notre cœur*), *possit*, et non *posset*; — et au parfait si la supposition se rapporte au passé: *Angimur, tanquam Hortensio acerbitatis aliquid acciderit*, Cic. (nous nous affligeons, comme si Hortensius avait éprouvé un sort rigoureux), *acciderit*, et non *accidisset*.

Après l'imparfait et le parfait de l'indicatif, on met l'imparfait du subjonctif, et au besoin le plus-que-parfait: *Tanquam de regno dimicaretur, ita concurrerunt*, T. L. (ils combattirent comme s'ils se disputaient la royauté = aussi vivement que s'ils s'étaient disputé le trône).

REM. 1. *Ceu* (comme) est un mot poétique dont les prosateurs n'ont fait usage qu'après le siècle d'Auguste. Il peut, comme les précédents, signifier COMME SI, et, dans ce sens, il est toujours suivi du subjonctif. Il ne faut pas le confondre avec *seu* (soit que). *Ceu* (comme) est formé de la particule démonstrative *ce* et de *ve*, comme *seu* de *sive*, et *neu* de *neve*.

§ 486. Etiamsi, etsi, tametsi (arch. tamenetsi).

1. *Etiamsi*, *etsi*, *tametsi* (QUOIQUE), prennent l'indicatif, lorsque la proposition exprime un fait réel ou considéré comme tel par celui qui parle:

Quod quis crebro videt, non miratur, *etiamsi, cur fiat, nescit*¹ (ce que l'on voit souvent n'étonne pas, quoiqu'on n'en connaisse point la cause).

Etsi naturā duce congregabantur homines, tamen, spe custo-

1. Cic. de Divin. II, 22. L'ignorance de la cause est un fait réel.

*diæ rerum suarum, urbium præsidia querebant*¹ (quoique la nature même portât les hommes à se réunir, cependant ils cherchaient, en bâtissant des villes, des lieux de défense où ils garderaient mieux leurs propriétés).

*Tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam*² (quoique ma cause doive être gagnée, cependant je n'userai pas de tout mon droit).

2. Les mêmes conjonctions veulent le subjonctif, lorsqu'elles annoncent une simple supposition: *Utilitas efflorescit ex amicitia, etiamsi tu eam minus secutus sis*, Cic. (l'utilité naît spontanément de l'amitié, quoique = en supposant même que vous ne l'avez pas recherchée).

3. *Etiamsi*, *etsi*, répondent très-souvent au français QUAND BIEN MÊME. En ce sens, ils veulent généralement le subjonctif: *Etiamsi consul obtemperasset auspiciis, idem eventurum fuisset*, Cic. (quand même le consul aurait obéi aux auspices, la même chose serait arrivée).

Ils prennent cependant le futur de l'indicatif, dans les cas où *si* le prendrait (cf. § 214, 4): *Bonos viros sequar, etiamsi ruent* (je suivrai les honnêtes gens, dussent-ils se précipiter = quand même ils courraient au précipice³).

REM. *Etiamsi* est plus souvent construit avec le subjonctif qu'avec l'indicatif. La raison en est qu'il marque le doute et la supposition avec plus de force qu'*etsi* et *tametsi*.

§ 487. Quamvis, licet, quanquam.

QUOIQUE (et la locution analogue QUELQUE... QUE) s'expriment encore par *quamvis*, *licet* ou *quanquam*.

1. *Quamvis* et *licet* prennent toujours le subjonctif⁴: *Licet strenuum metum putes esse, velocior tamen spes est*, Q. C. (quelque active que vous supposiez la crainte, l'espérance va encore plus vite).

2. *Quamvis*, comme le français QUOIQUE, ne fait quelquefois que modifier un adjectif: *Divitias quum quivis*, *quamvis indi-*

1. Cic. de Offic. II, 21. C'est encore un fait réel, que la nature portait les hommes à se réunir. — 2. Cic. Pro S. Rosc. 27. L'orateur considère comme un fait que sa cause est gagnée.

3. Cic. ad Attic. VII, 7: m. à m., même s'ils se précipitent.

4. Ces deux mots, en devenant des conjonctions, ne perdent pas leur nature verbale (cf. § 100. R. 2). Le verbe suivant est donc subordonné, et par cela même au subjonctif. Le peu d'exemples où *quamvis* se trouve avec l'indicatif ne doivent pas être imités.

gnus, *habere possit, in bonis non numero*, Cic. (comme tout homme, *quoique indigne*, peut posséder les richesses, je ne les mets pas au nombre des biens).

3. *Quanquam* se construit ordinairement avec l'indicatif: *Quanquam* excellabat *Aristides abstinentiā, tamen exsilio multatus est*, C. N. (quoique Aristide *se distinguât* par son désintéressement, il n'en fut pas moins condamné à l'exil).

Cependant on le trouve quelquefois avec le subjonctif: *Hæc, quanquam sint gravia atque acerba, fortuna vestra vobis suadet*, T. L. (quoique ces conditions *soient* dures et affligeantes, votre fortune vous conseille de les subir).

Ce mode est nécessaire lorsque *quanquam* dépend d'une proposition subordonnée: *Ita nobis accidit, ut, quanquam essent multo magis alia lugenda, tamen hoc doleremus, quod*, etc.¹ (ainsi nous-mêmes, parmi tant d'autres maux beaucoup plus déplorables, il nous est arrivé de gémir encore de ce que, etc.).

REM. 1. *Quanquam* n'est souvent qu'une simple transition que l'on traduit par TOUTEFOIS, MAIS, DU RESTE, et qui n'influe en rien sur le verbe suivant: *Quanquam, quid loquor?* Cic. (mais que dis-je?)

2. QUELQUE... QUE, avec un adjectif, peut s'exprimer par *quantumvis*, mais cette locution est rare: *Animi mala, quantumvis exigua sint, in majus excedunt*, Sén. (les maladies de l'âme, *quelque légères qu'elles soient*, vont toujours en s'aggravant).

QUELQUE GRAND QUE s'exprime par *quantuscunque*; QUELQUE PETIT QUE, par *quantuluscunque*. Ces adjectifs s'accordent avec le nom, et le verbe se met à l'indicatif, s'il s'agit d'un fait que l'on donne comme réel; au subjonctif, s'il exprime une simple supposition, ou s'il dépend d'une proposition déjà subordonnée: *Totum hoc, quantumcunque est, totum est, inquam, tuum*, Cic. *pro Marc.* 2 (cette gloire, *quelque grande qu'elle soit* = toute grande qu'elle est, cette gloire, dis-je, est à vous tout entière).

§ 488. *Quum, quoique. — Ut, supposé que.*

Quum et *ut* sont quelquefois synonymes d'*etiamsi*, et alors ils ne se construisent qu'avec le subjonctif.

Druentia, quum aquæ vim vehat ingentem, non tamen navium

¹ Cic. *Brut.* 2. *Quanquam* essent dépend de la proposition *ut doleremus*, qui elle-même dépend déjà de *nobis accidit*.

patiens est, T. L. (la Durance, *quoique* elle roule une immense quantité d'eau, n'est cependant pas navigable).

Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas, Ov. (*en supposant* que les forces = si les forces manquent, l'intention mérite toujours d'être louée); proprement: *fac ut desint*.

Quum ne doit jamais être employé dans le sens de *quand même*.

§ 489. *Dum, dum modo, modo.*

POURVU QUE se rend par *dum, dum modo* ou *modo* seul, avec le subjonctif: *Oderint, dum metuant*¹ (qu'ils haïssent, pourvu qu'ils craignent).

Modo ajoute quelque force à *dum*: Pourvu *seulement* que. Enfin *modo* s'emploie seul: *Manent ingènia senibus, modo permaneat studium et industria*, Cic. (les vieillards conservent leur talent, *pourvu* qu'ils conservent le goût de l'étude et du travail); m. à m. *qu'il leur reste seulement*, etc. (en donnant à *permaneat* le sens de l'impératif), ou si l'on veut: *fac modo ut permaneat* (faites *seulement*, supposez *seulement* qu'il leur reste).

§ 490. *Quod, quia, quoniam, avec l'indicatif.*

Ces trois conjonctions rendent également raison de ce qui est énoncé dans la proposition principale, et en expliquent le motif. Elles sont suivies de l'indicatif, lorsqu'il s'agit d'un fait réel.

1. *Quod*, qui est proprement le neutre du relatif, signifie QUE, DE CE QUE, PARCE QUE: *In eo hominis dignitas posita est, quod ratione utitur* (la dignité de l'homme consiste en ce qu'il est doué de raison).

Cette conjonction diffère de *ut*, en ce qu'elle annonce un fait, tandis que *ut*, annonce un but ou une nécessité: *In eo hominis dignitas posita est, ut ratione utatur* (la dignité de l'homme consiste à se servir de sa raison, en ceci, savoir, qu'il se serve...).

Quod se rend souvent par DE suivi de l'infinitif: *Bene facis, quod me adjuvas*, Cic. (vous faites bien DE m'aider = parce que vous m'aidez).

Il s'emploie après les verbes *dolere, gaudere, mirari, laudare, queri*, pour exprimer le motif de la douleur, de la joie,

¹ Mot d'un tyran; Cic. *de Offic.*, I, 28; Suét. *Cal.*, 30.

de l'admiration, de l'éloge, de la plainte : *Dolebam*, quod *consortem laboris amiseram*, Cic. (je m'affligeais d'avoir perdu le compagnon de mes travaux).

Toutefois, ces mêmes verbes régissent souvent une proposition infinitive, qui exprime l'objet du sentiment, au lieu d'en exprimer le motif : *Gaudeo te valere* (je me réjouis que vous vous portiez bien); — *quod vales* (—de ce que vous vous portez bien).

De plus, *miror* se construit élégamment avec *si* : *Miror illā superbīā et importunitate, si quemquam amicum habere potuit*, Cic. (j'ai peine à croire qu'avec son orgueil insupportable il ait pu avoir un ami); ou, en employant *si* en français comme en latin : Je m'étonnerais *si*, avec son orgueil insupportable, il avait eu un seul ami.

2. *Quia* signifie PARCE QUE : *Res est mirabilis propterea, quia non sæpe fit*, Cic. (la chose est étonnante, parce qu'elle n'arrive pas souvent = si elle étonne, c'est qu'elle n'arrive pas souvent).

3. *Quoniam* (composé de *quum jam*¹) se traduit le plus souvent par PUISQUE : *Nunc, quoniam ita accidit, ut*, etc. (maintenant, puisqu'il est arrivé que, etc.).

On emploie dans le même sens *quando*, *quandoquidem* et *siquidem*², également avec l'indicatif, sauf le cas indiqué dans le paragraphe suivant.

§ 491. Quod, quia, quoniam, avec le subjonctif.

Ces mêmes conjonctions prennent le subjonctif si la proposition exprime les paroles ou la pensée d'un autre que celui qui parle, ou si elle dépend d'une proposition qui soit elle-même déjà subordonnée : *Aristides nonne ob eam causam expulsus est patriā, quod præter modum justus esset?* Cic. (Aristide ne fut-il pas banni de sa patrie sous prétexte qu'il était juste avec excès?) L'auteur exprime ici la pensée de ceux qui bannissent Aristide; s'il disait : *quod præter modum justus erat*, il avouerait qu'Aristide était trop honnête homme.

En conséquence de ce principe, après les verbes qui signifient *accuser* et *condamner*, le motif ou le prétexte de l'accusation s'expriment par *quod* avec le subjonctif : *Socrates accusatus*

1. *Quoniam* joint l'idée de temps à celle de cause, comme le français *puisque* et l'italien *poiché*, qui, étymologiquement, veulent dire *après que*.

2. *Siquidem* signifie en outre *si* TOUTEFOIS, et alors il suit les règles de *si*, et il s'écrit mieux en deux mots : *si quidem*.

est quod corrumpere juvenutem, Qtl. (Socrate fut accusé de corrompre la jeunesse). *Quod corrumpere* exprime le prétexte dont se servaient les accusateurs; *quod* ou *quia corrumpere* eût signifié que Socrate corrompait réellement les jeunes gens.

REM. Parmi ces verbes, *arguere* et *insimulare* se construisent avec l'infinitif : *Occidisse patrem Sext. Roscius arguitur*, Cic. (Sextus Roscius est accusé d'avoir tué son père).

§ 492.

Est quod.—Causa est cur.

On met encore le subjonctif après les locutions *est quod*, *non est quod*, qui répondent au français AVOIR LIEU, N'AVOIR PAS LIEU DE¹ : *Non est quod te pudeat sapienti assentiri*, Cic. (vous n'avez pas lieu de rougir = vous ne devez pas rougir d'être de l'avis d'un sage).

On le met enfin après toutes les conjonctions et tous les adverbess conjonctifs qui, étant placés entre deux verbes, peuvent se ramener à l'interrogation indirecte; cf. § 472.

Non fuit causa cur tantum laborem caperes, Cic. (vous n'aviez pas de raison pour prendre tant de peine).

Miror cur me accuses, Cic. (je m'étonne que vous m'accusiez = je me demande pourquoi vous m'accusez).

Incredibile est quam ego ista non curem, Cic. (il est incroyable combien peu je m'occupe de ces choses).

Videmus ut luna solis lumen accipiat, Cic. (nous voyons comme la lune reçoit la lumière du soleil).

Antonius, quo se verteret, non habebat, Cic. (Antoine ne savait de quel côté se tourner).

§ 493.

Dum, donec, quoad.

1. *Dum* répond au français PENDANT QUE, TANDIS QUE, et, en ce sens, il prend l'indicatif, à moins qu'il ne dépende d'une proposition subordonnée : *Dum hæc in Apuliā gerebantur*² (pendant que ces choses se passaient en Apulie). — *Dum Sylla in aliis rebus erat occupatus*³ (pendant que Sylla était distrait par d'autres occupations).

Cependant on trouve souvent *dum* avec l'imparfait du subjonctif dans les poètes et dans les écrivains postérieurs au siècle

1. Ce gallicisme se rend aussi par *locus est* : « Vous n'aurez pas lieu de vous réjouir, » *Non erit tibi gaudendi locus*.

2. T. Liv. X, 36. — 3. Cic. *pro S. Roscio*, 32.

d'Auguste, même lorsque celui de l'indicatif aurait suffi : *Canis per flumen, carnem dum ferret, natans*, Phèdre.

2. *Dum* se traduit souvent par EN suivi du participe présent : *Homines dum docent, discunt*, Sén. (en enseignant, on s'instruit).

3. *Dum, donec* et *quoad*, dans le sens de TANT QUE (*quandiu*), prennent également l'indicatif.

Catilina erat timendus, sed tandiu dum mœnibus urbis continebatur, Cic. (Catilina était redoutable, mais seulement tant qu'il se trouvait dans les murs de Rome).

Donec eris felix, multos numerabis amicos, Ovid. (tant que vous serez heureux, vous compterez beaucoup d'amis).

Cato, quoad vixit, virtutum laude crevit, C. N. (tant que Caton vécut, la gloire de ses vertus ne fit que s'accroître).

§ 494. *Dum, donec, quoad*, signifient aussi JUSQU'À CE QUE, et alors, comme ils marquent un but ou une intention, ils veulent le subjonctif : *Irati differant ultionem, donec defervescat ira*, Cic. (que l'homme irrité diffère sa vengeance, jusqu'à ce que sa colère soit calmée = en attendant qu'elle se calme).

Après *expectare* et les autres verbes qui signifient attendre, *dum* se traduit par QUE : *Expecta dum Atticum conveniam*, Cic. (attendez que j'aie trouvé Atticus).

REM. 1. Souvent, après *donec*, le verbe se met au parfait de l'indicatif; *donec* signifie alors JUSQU'AU MOMENT OU : *De comitiis, donec rediit Marcellus, silentium fuit*, T. L. (jusqu'au retour de Marcellus = jusqu'au moment où Marcellus fut de retour, on ne parla pas de comices).

2. Quand le premier verbe est accompagné d'une négation, *donec* se traduit bien par QUE... NE : *Non desinam, donec hoc perfecero*, Tér. (je ne cesserai pas que je n'aie accompli ce dessein = jusqu'au moment où je l'aurai accompli).

§ 495.

Antequam, priusquam.

AVANT DE, AVANT QUE, s'expriment par *antequam, priusquam* (ou *ante* —, *prius, quam*), avec le subjonctif. Ce mode se met au présent, si le premier verbe est au présent ou au futur : « La tempête menace avant d'éclater, » *Tempestas minatur, antequam surgat*, Sén. — à l'imparfait ou au plus-que-parfait, s'il est à l'un des temps du passé : « La tempête menaça longtemps avant d'éclater, » *Diu minata est antequam surgeret*. « Le germe des plus grandes vertus fut souvent étouffé, avant qu'elles eussent pu être utiles à la république, » *Sæpe magna in-*

doles virtutis, antequam reipublicæ prodesse potuisset, exstincta fuit, Cic.

REM. Lorsque la conjonction tombe sur un fait considéré par celui qui parle comme ayant eu lieu ou devant certainement avoir lieu, on peut employer l'indicatif, soit au parfait : *Membris utimur prius, quam didicimus cujus eâ utilitatis causâ habeamus*, Cic. (nous nous servons de nos membres avant d'avoir appris pour quel usage ils nous ont été donnés); — soit au futur antérieur : *Antequam aliquo loco consederò, non longas a me litteras expectabis*, Cic. (n'attendez pas de moi de longues lettres, avant que je me sois fixé quelque part = avant le moment où je me serai fixé).

On trouve même le présent de l'indicatif après ces conjonctions, mais jamais l'imparfait ni le plus-que-parfait. Quant au parfait du subjonctif, Cicéron l'emploie bien plus rarement que les écrivains du siècle suivant¹.

§ 496. *Postquam, posteaquam, ubi, ut, ut primum.*

Les conjonctions *postquam, posteaquam* (après que, depuis que), *quando* (quand), *ubi, ut, ut primum* (dès que, aussitôt que), prennent l'indicatif et se joignent surtout, aux temps de l'action accomplie :

PARFAIT : *Eo postquam Cæsar pervenit, obsides, arma poposcit*, Cés. (après que = lorsque César y fut arrivé, il demanda des otages et des armes).

PLUS-QUE-PARFAIT : *Aristides, sexto fere anno postquam erat expulsus, in patriam restitutus est*, Corn. N. (Aristide fut rappelé dans sa patrie, environ six ans après qu'il avait été banni = après son bannissement).

On peut employer l'imparfait de l'indicatif, s'il s'agit d'une action prolongée ou répétée : *Eros comædus, posteaquam e scena sibilis explodebatur², confugit in domum Roscii*, Cic. (le comédien Eros, se voyant chassé de la scène par les sifflets, se réfugia dans la maison de Roscius).

REM. Toutes ces conjonctions prennent le subjonctif, lorsqu'elles dépendent d'une proposition déjà subordonnée; ainsi l'on dirait : *Narrat Cicero Erotem comædum, postquam e scena sibilis exploderetur, in domum Roscii confugisse*.

1. Le parfait du subjonctif et le futur antérieur sont identiques à toutes les personnes, excepté à la première du singulier; mais les exemples de celle-ci suffisent pour constater l'usage.

2. L'imparf. *explodebatur* annonce qu'on le siffloit chaque fois qu'il paraissait sur la scène.

§ 497.

Quum, puisque.

Quum marque la cause ou le temps. Quand il marque la cause, il est représenté en français par PUISQUE, COMME, ou par l'emploi du participe, et alors il veut toujours le subjonctif: *Quum solitudo et vita sine amicis insidiarum et metus plena sit, ratio ipsa monet amicitias comparare*, Cic. (une vie isolée et sans amis étant pleine = puisque ou comme une vie isolée et sans amis est pleine d'embûches et d'alarmes, la raison même nous avertit de former des liaisons d'amitié).

REM. Nous avons vu, § 235, R. 2, que la conjonction *quum* peut être suppléée par le relatif *qui, quæ, quod*. Souvent, au lieu du relatif seul, on trouve *quippe qui, ut pote qui, ut qui*, toutes locutions qui signifient PUISQUE, ATTENDU QUE, COMME ÉTANT: *Mihi quidem tribunorum potestas pestifera videtur, quippe quæ in seditione et ad seditionem nata sit*, Cic. (pour moi, la puissance des tribuns du peuple me semble pernicieuse, comme étant née = puisqu'elle est née dans la sédition et pour la sédition).

Ces trois locutions veulent le subjonctif; le peu d'exemples où elles sont jointes à l'indicatif doivent être considérés comme des exceptions.

§ 498.

Quum, lorsque.

Lorsque *quum* exprime un simple rapport de temps, et qu'il signifie QUAND OU LORSQUE, il prend l'indicatif:

PRÉSENT: *Qui non propulsat injuriam a suis, quum potest, injuste facit*, Cic. (celui qui ne défend pas les siens de l'injustice, quand il le peut, est injuste lui-même).

FUTUR: *Dabo operam ut te videam, quum id satis commode facere potero*, Cic. (je tâcherai de vous voir, lorsque je pourrai le faire sans trop de difficulté).

FUTUR ANTÉRIEUR: *Morati melius erimus, quum didicerimus quæ natura desideret*, Cic. (nos mœurs seront meilleures, lorsque nous aurons appris ce que demande la nature).

PARFAIT: *Quum Cæsar in Galliam venit, alterius factionis principes erant Ædui, alterius Sequani*, Cés. (lorsque César pénétra dans la Gaule, les Éduens étaient chefs d'un parti, les Séquanes de l'autre).

L'imparfait même et le plus-que-parfait peuvent se mettre à l'indicatif, lorsqu'on ne veut marquer que la simultanéité de deux faits, sans présenter l'un comme la cause de l'autre: *Fulgentes gladios hostium videbant Decii, quum in aciem eorum*

irruerent¹ (les Décii voyaient briller les glaives de l'ennemi, lorsqu'ils se précipitaient au milieu de ses bataillons).

Ils s'y mettent surtout, lorsque le mot relatif *quum* est précédé de ses antécédents naturels *tum, eo tempore*, etc., ce qui en français peut être rendu par DANS LE TEMPS OU, A L'ÉPOQUE OU: *Dionysius tyrannus ea ipsa quæ concupierat, ne tum quidem, quum omnia se posse censebat², consequbatur* (Denys le tyran, lors même qu'il croyait pouvoir tout, n'obtenait pas les choses qu'il avait le plus vivement désirées).

§ 499. Quum avec l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif.

Mais il est rare que deux faits simultanés ou qui se suivent n'exercent pas l'un sur l'autre une influence quelconque, et l'on confond aisément l'idée de cause avec celle de temps. Aussi, dans le récit historique, où les événements s'enchaînent de manière que l'un amène l'autre, l'imparfait et le plus-que-parfait précédés de *quum* se mettent généralement au subjonctif: *Zenonem, quum Athenis essem, audiebam frequenter*, Cic. (lorsque j'étais à Athènes, j'assistais souvent aux leçons de Zénon).

Ce mode s'emploie surtout pour rendre le participe français: « Clodius, sachant que Milon devait nécessairement se mettre en route pour Lanuvium, partit lui-même subitement de Rome, » *Quum sciret³ Clodius iter necessarium Miloni esse Lanuvium, Romæ subito ipse profectus est*, Cic.

Voyez des exemples du plus-que-parfait, § 418.

REM. 1. On emploie le subjonctif à tous les temps, lorsque la proposition, annoncée par *quum* exprime non un fait, mais une simple hypothèse: *Difficile est tacere, quum doleas*, Cic. (il est difficile de se taire quand on souffre = si l'on souffre); — ou lorsqu'elle dépend d'une autre proposition déjà subordonnée: *Num tu ingemuisse*

1. Cic. *Tusc.* II, 24.—2. Id. *Tusc.* V, 20. *Tum, quum censebat*: à l'époque où il croyait. *Tum, quum censeret*, eût affirmé d'une manière moins positive et moins forte: à une époque où il pouvait croire. On trouve dans une même phrase, de *Leg. Agr.* II, 24, le subjonctif d'abord, puis l'indicatif, sans doute avec la même différence de point de vue. En général, le subjonctif est nécessaire si *quum* est au premier membre, et *tum* au second: *Quum in hanc sententiam pedibus omnes issent, tum demum litteræ a Terentio consule allatæ sunt*, T. L. (tous s'étaient rangés à cet avis, lorsqu'enfin on apporta une lettre du consul Térentius).

3. Le départ de Clodius est la conséquence du voyage projeté par Milon, et ici l'idée de cause est liée intimement à celle de temps.